

MAIRIE DE DOMARIN

2019/09/09 Conseil Municipal n° 8-2019

Séance du lundi 9 septembre 2019 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML. AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, S. BARBERET, D. BOUSQUET, R. BERTOLINO, V. CHABERT-GRANGEON, L. MILLARDET, J. REYNAUD, D. SUPTIL,

Pouvoirs : B. ALLARD à A. GARNIER, C. GAGEY à M. GIROUD

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

Secrétariat : Aline CHOLLET

→ Procès-verbal de la séance du 8 juillet 2019 : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.

→ Décisions du Maire du 9 juillet au 9 septembre 2019 :

23 juillet 2019 : Acceptation du devis SPIE pour la reprise de l'alimentation de l'éclairage public de l'impasse des Noyers.
Montant du devis TTC : 9 895.57 €.

02 août 2019 : Acceptation du devis MANUTAN pour l'achat d'un tableau et de 20 casiers scolaires (5^{ème} classe élémentaire).
Montant du devis TTC : 575.10 €.

20 août 2019 : Acceptation du devis ARCHI CUBE pour la mission d'étude d'avant-projet concernant le projet de réhabilitation du vestiaire foot-tennis.
Montant du devis TTC : 11 844.00 €.

20 août 2019 : Acceptation du devis ARCHI CUBE pour la mission Etat des lieux concernant le projet de réhabilitation du vestiaire foot-tennis.
Montant du devis TTC : 2 400 €.00 €.

20 août 2019 : Acceptation du devis ABAQUE pour un relevé topographique concernant le projet de réhabilitation du vestiaire foot-tennis.
Montant du devis TTC : 2 868.00 €.

06 septembre 2019 : Acceptation du devis THUILIER pour le remplacement du mitigeur au complexe sportif.
Montant du devis TTC : 1 366.80 €.

06 septembre 2019 : Acceptation du devis ELYFEC pour une étude complémentaire réaménagement vestiaires en matière de sécurité et de protection de la santé.
Montant du devis TTC : 294 €.

06 septembre 2019 : Acceptation du devis Alpes Contrôle pour une étude complémentaire réaménagement vestiaires en matière de vérification technique documentaire.
Montant du devis TTC : 600 €.

→ **Délibérations** :

➤ **Décision modificative n° 2** :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'achat d'un véhicule utilitaire en remplacement du véhicule NEMO. Il propose un Berlingo à 14 494,75 € TTC. Pour cette acquisition, Monsieur le Maire propose la DM n° 2 suivante :

Opération - Compte	Diminution crédit	Augmentation crédit
OP 29-Mairie : 2182 Achat véhicule		15 000 €
OP 23-Chemin : 2151 (Extension parkings Ferronnière) voiries	10 000€/170 000 €	
OP 23-Chemin : 2158 (Eclairage impasse des noyers) autres installations, matériel et outillage techniques	5 000 € / 16 400 €	

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Avenant n° 3 Régie de recettes « Restaurant Scolaire - Garderie Municipale »** :

Monsieur le Maire propose de modifier par l'avenant n° 3, les articles suivants :

Article 4 : Les recettes provenant du paiement de la restauration scolaire et/ou de la garderie sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Espèces,
- Chèque,
- Prélèvements automatiques,
- Paiements en ligne par carte bancaire via TIPI.

Un compte DFT (Dépôt Fonds Trésor) au nom du Régisseur est ouvert auprès de la Trésorerie de Bourgoin-Jallieu Collectivités.

Article 5 : Le montant maximum ou fiduciaire (espèces) que le Régisseur est autorisé à conserver est fixé à 765 €.

Le montant maximum de l'encaisse consolidée (espèces + solde du compte DFT) que le Régisseur est autorisé à effectuer est fixé à 8 000 €.

Ce projet de paiement en ligne est à l'étude. Une information a été notée sur le règlement du restaurant scolaire et de la garderie.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Frais bancaires - Prélèvement en ligne :**

Suite à la mise en place du paiement en ligne pour l'encaissement des recettes des services périscolaires (restauration scolaire et garderie), Monsieur le maire demande au Conseil de se prononcer sur la prise en charge des frais bancaires au tarif en vigueur au 9 septembre 2019, des paiements en ligne.

Le Conseil accepte la prise en charge de ces frais bancaires.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Plan partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information des demandeurs sur le territoire de la CAPI 2017/2022 - Modification et Adoption définitive :**

Suite à la lecture de la délibération, le Maire demande au Conseil d'approuver définitivement le Plan Partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information des demandeurs sur le territoire de la CAPI 2017/2022 ainsi modifié.

Il demande également d'approuver la mise en œuvre des actions définies par ce plan partenarial.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux 2018/2023 - Modification et adoption définitive :**

Après lecture de la délibération, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention intercommunale d'attribution (2018/2023),

- D'approuver la transformation de la Commission Sociale Intercommunale en Commission de Coordination à compter du 1^{er} juillet 2019,
- D'approuver la participation de la commune à la Commission de Coordination à compter du 1^{er} juillet 2019 dans les modalités définies par la convention intercommunale d'attribution.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Décision modificative n° 3 :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'achat d'un mitigeur thermostatique au Complexe Sportif. Les crédits étant insuffisants dans l'opération 21 « Bâtiments », il propose la Décision modificative n° 3 suivante :

Opération - Compte	Diminution crédit	Augmentation crédit
OP 21-Bâtiments : 2135 Aménagement des constructions Mitigeur		1 000 €
OP 25-Ecoles : 2135 Aménagement des constructions (Imprévus)	1 000 €/4 800 €	

➤ **Décision modificative n° 4 :**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que les crédits affectés au chapitre 21 de l'opération « Sports et loisirs » soient imputés au chapitre 20 pour financer les études complémentaires concernant le projet de réaménagement et d'extension des vestiaires du foot. Il présente la Décision modificative n° 4 suivante :

Opération - Compte	Diminution crédit	Augmentation crédit
OP 30-Sports et loisirs : 2031 Etudes réaménagement vestiaires		3 900 €/20 000 €
OP 30-Sports et loisirs : 2128 Aménagement des terrains (terrain Paul Badin)	1 100 €/4 000 €	
OP 30-Sports et loisirs : 2135 Aménagement des constructions (imprévus)	2 800 €/3 500 €	

Questions diverses :

- **Plan Climat Air Energie** : Dans le cadre du Plan Climat Energie en partenariat avec l'AGEDEN, la CAPI propose gratuitement aux écoles de son territoire une animation de sensibilisation des enfants aux économies d'énergie (CM1 ou CM2).

Ce projet a été soumis aux enseignants. Ils ne sont pas intéressés cette année. Ils préféreraient prévoir cette rencontre dès la rentrée 2020.

La CAPI propose également d'organiser sur notre commune une soirée « thermographie » à partir de mi-novembre 2019. Une date sera prévue suivant les disponibilités des intervenants de l'AGEDEN.

- **Réunion PAEN** (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) : 4 Elus de la commune ont assisté à la réunion du 5 septembre. Une enquête publique aura lieu du 16 septembre au 16 octobre 2019 jusqu'à 18 heures. Le dossier est disponible en mairie.
- **40 ans de l'école maternelle et de la salle de la Ferronnière** : 28 septembre dès 14 heures. Préparation et installation de la salle samedi matin par les Elus.
- **Fête des écoles** : Samedi 7 septembre. Beau temps ! Les parents ont bien participé ! Tout s'est bien passé !
- **Forum des Associations**. Samedi 7 septembre. Les Associations ont été satisfaites.
- **Assainissement** : Différents problèmes concernant le réseau d'assainissement ont été évoqués par Guy DREVET.
- **Elagage** : La campagne d'élagage commencera dans les prochains jours.
- **Extension du parking des écoles** : Le chantier a commencé. Lionel demande de bien penser à la sécurité des enfants et d'aménager correctement le passage piétons qui accède au parking.

Fin de séance à 21h45
Marie-Laure AGAVIOS